

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SÉANCE**

**Séance du 17 décembre 2020 à 20 heures
Espace Raymond SANLOUP**

Présents :

Mme BENKEDER Mina, M. BERNARD Sylvain, M. BREVET Jean-Pierre, M. BRODARD Benoit, Mme CINIER Marjolaine, Mme DIENNET Elise, M. GARNIER Gilles, M. GIRARDOT Pierre-Yves, Mme GONIN Nadine, Mme KLEIN Brigitte, M. PESNEL Fabrice, Mme PHILIBERT Patricia, M. PORTHE Guillaume, Mme SAUZY Angélique, M. THEVENARD Philippe

Secrétaire de séance : Mme SAUZY Angélique

Président de séance : M. GARNIER Gilles

1 - Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 novembre 2020 :

Les membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 novembre 2020, se prononcent sur son adoption.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Compte rendu des réunions de structures intercommunales :

Les membres du Conseil Municipal sont informés des réunions de structures intercommunales qui se sont tenues depuis le 5 novembre 2020.

- Commission économique de la CCDSV : Point de présentations des zones industrielles et artisanales de la communauté. La zone d'activités de Civrieux est vendue presque en totalité, le plus grand terrain a été vendu à la société Alcion. En ce qui concerna la zone de Montfray à Fareins la 3^{ème} tranche d'aménagement va commencer. Cela représente une superficie de 10 ha. Ce dossier sera traité prioritairement par les services de la CCDSV. Cette gestion en régie directe permettra également de mieux cibler le type d'entreprises recherchées, afin de maîtriser l'impact en matière de pollution et de circulation routière.

Un point est fait sur les disponibilités de terrain sur les différentes communes : sur Frans il ne reste que quelques terrains, sur Savigneux le développement de la zone en Prèle permettra de débloquent quelques surfaces.

- Commission Action sociale, petite enfance et insertion :

Le service petite enfance est présenté, notamment les différentes crèches présentes sur le territoire, la répartition entre les structures publiques et les structures privées.

- Commission Culture, Patrimoine, Tourisme et Voie Bleue : un point est fait sur l'avancement des différents projets qui ont été commencés sous l'ancien mandat et qui vont se poursuivre pendant celui-ci. La commission patrimoine se charge de l'entretien du petit patrimoine de nos

églises, des croix de routes et cimetières. En ce qui concerne la commune, la couronne de la vierge de l'église va être restaurée en 2021.

En ce qui concerne le volet Tourisme et Voie Bleue : une estacade au-dessus de la Saône sera construite en 2021 pour les piétons et vélos entre le pont et la passerelle afin de sécuriser le passage et d'améliorer la qualité de la promenade. Ce ponton est situé sur la voie bleue de 700 km d'itinéraires à vélo, du Luxembourg à Lyon, passant par Trévoux, dernière étape avant de rejoindre Lyon et la ViaRhôna.

Volet Culture. Il est expliqué que des groupes de travail ont été constitués avec, pour thématique : « portail culturel » et « programmation culturelle ».

- Commission Sports à l'échelle intercommunale : présentation des équipements sportifs gérés par la CCDSV et de son mode de gestion, par les services techniques et administratifs en l'absence de service des sports dédié.

Présentation de l'état d'avancement du futur gymnase en lien avec la construction du collège sur la commune de Saint-Didier-de-Formans.

3 - Compte rendu des décisions du Maire, prises en matière de commande publique :

Libellé de la dépense	Fournisseur	Montant (TTC)
Bulletin municipal 48 pages au lieu de 44	DG Promo	3 572,80 €

Il est précisé que les ventes d'encarts publicitaires couvrent ce coût de réalisation du bulletin municipal.

4 - Compte rendu des décisions du Maire, prises en matière d'urbanisme:

Les membres du Conseil Municipal sont informés des dossiers d'urbanisme déposés en Mairie durant le mois de novembre 2020.

5 - Compte rendu des décisions du Maire prises en matière de droit de préemption urbain:

Les membres du Conseil Municipal sont informés des décisions prises concernant les dossiers de déclaration d'intention d'aliéner déposés en Mairie durant le mois de novembre 2020.

6 - Décision modificative n°3 du budget principal 2020

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune s'est portée acquéreur d'un terrain par le biais d'un portage avec l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) de l'Ain. Il est à présent temps de finaliser l'acquisition du terrain et de l'inscrire à l'inventaire communal. Afin de régler le solde de l'achat du terrain et de régulariser son inscription à l'actif communal il est nécessaire de prévoir les inscriptions budgétaires détaillées dans le tableau ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Articles (chap) – Opération	Montant	Article (Chap) – Opération	Montant
2111 (21) : Terrains nus	2 700,00	10226 (10) : Taxe aménagement	10 000,00
2111 (041) : Terrains nus	104 004,96	27638 (041) : Autres établissements	104 004,96
2151 (21) – 245 : Réseaux voirie	-10 361,81		
27638 (27) : Autres établissements publics	17 661,81		

Total	114 004,96	Total	114 004,96
-------	------------	-------	------------

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Modification du tableau des emplois municipaux - création d'un poste non permanent d'adjoint territorial d'animation.

Monsieur le Maire explique qu'en raison de l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant la garderie périscolaire depuis le début de l'année scolaire.

Il y aurait lieu, de créer un emploi saisonnier d'adjoint d'animation territorial à temps non complet, à raison de 9h de travail par semaine en période scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de créer un emploi saisonnier d'adjoint territorial d'animation à compter du 4 janvier 2021 et jusqu'au 2 juillet 2021.

Il précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 9 heures/semaine en période scolaire. L'autorité territoriale pourra toutefois autoriser des travaux supplémentaires pour satisfaire aux nécessités de service.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Travaux en cours:

Projet d'installation d'un adoucisseur d'eau pour la cantine pour protéger l'équipement électroménager (four à vapeur et lave-vaisselle) 2 devis sont présentés. Toutefois ils ne correspondent pas exactement à la même capacité (50l et 75l). Aussi le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions avant de se prononcer. Ce dossier sera représenté le mois prochain.

9 - Questions diverses:

L'association du Football Club Les Milles Etangs a fait savoir à la municipalité qu'il souhaite développer le sponsoring avec de nouveaux panneaux publicitaires. Le Conseil Municipal donne une réponse favorable à cette demande.

Eclairage public : la cotisation au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de l'e-communication de l'Ain (SIEA) est en baisse en lien avec la consommation électrique pour l'éclairage public : 4 000 € de moins malgré 29 points lumineux supplémentaires. Cette baisse est la conséquence de l'extinction nocturne de l'éclairage.

Bilan de la distribution des colis par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 1 semaine pour distribuer 124 colis par équipe de 2. Cette distribution a reçu un très bon accueil dans l'ensemble même si les personnes regrettent la convivialité du repas.

Les colis ont été achetés à l'Office de Tourisme d'Ars qui propose un panel de découvertes de produits locaux. Les colis à destination des cinq Sabinien résidant en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont été commandés auprès de l'Épicerie de Savigneux. En raison de la pandémie ce sont les familles qui les remettront aux intéressés.

Réhabilitation de la Salle polyvalente : La dernière estimation de la maîtrise d'œuvre porte le coût des travaux à 632 466 € TTC.

Les bénévoles de la Bibliothèque ont fait savoir que si un nouveau confinement était décidé, ils proposeront la mise en place d'un Click and Collect les samedis matin de 10h à 12h.

Les membres du Conseil Municipal sont informés du prochain départ d'un agent des services techniques pour une mutation dans une collectivité de taille plus importante. Son remplacement est en cours et cinq candidatures ont déjà été reçues.

Lors du dernier Comité de consultation du corps des sapeurs-pompiers, les départs du chef de corps et de son adjoint ont été annoncés. Leurs remplaçants ont d'ores et déjà été nommés. Par ailleurs, les sapeurs-pompiers ont fait part de leur souhait d'effectuer un don du matériel inutilisé à des pompiers de pays dans le besoin.

Clôture de la séance à 21 H 22

Fait à SAVIGNEUX

Le Maire,

Gilles GARNIER

